



**SONT DÉCLARÉS ADMIS À LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE
DANS LE SECTEUR DISCIPLINAIRE « FRANÇAIS LANGUE SECONDE »,
session 2022**

les candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique,

***sous réserve, pour les enseignants stagiaires de l'enseignement public
ou titulaires d'un contrat provisoire de l'enseignement privé sous contrat,
de remplir les conditions réglementaires d'obtention de la certification :
titularisation ou obtention d'un contrat définitif (cf. article VI de la note de
service n° 2019-104 du 16 juillet 2019, parue au BO du 25 juillet 2019) :***

1° Degré

MME	CASTEL ép. TAMARELLE	AUDE
MME	DA SILVA ép. CABANAC	MICHELLE
MME	DESSEIX	MARIE
MME	FARUD	AÏCHA
MME	FONT-LAPALISSE	BLANDINE
MME	GUILLERAY ép. BRUNET	EMILIE
MME	LATAPIE	MURIEL
MME	LE GALL	MARYSE
MME	RAMOS	LUCIE
MME	SALINAS	ELISE
MME	SARDA ép. DEGOS	CELINE

2° Degré

MME	BOISVERT	ANNA
MME	BRUYNINCKX ép. BENTEJAC	KATIA
MME	CAOUISSIN ép. PEREZ	STELLA
MME	DEPAIRE	SOPHIE
M.	DUFAY	CHRISTIAN
MME	FABBRO	ELEONORA
MME	FABRY ép. LAURENT	CHRISTINE
MME	FOURNIER	NATHALIE
MME	KABLAN	FANNY
MME	LEPLAT ép. GOURGUES	CELIA
MME	MARALDI ép. DUFAU	SOPHIE
MME	RASCHKE ép. LABORDE	JANA
MME	ZARAMELLA	MURIELLE
M.	ZINNIGER	PIERRE

À Bordeaux, le 14 février 2022

Le président du jury
M. Olivier MASSÉ

L'Inspecteur d'Académie-
Inspecteur Pédagogique Régional

Olivier MASSE